



Le Saint-Siège

MESSAGE DU PAPE JEAN-PAUL II AU CARDINAL AGOSTINO CASAROLI

A notre Vénérable Frère Agostino Cardinal CASAROLI Vénérable Frère, La valeur de votre personnalité que nous connaissons depuis plusieurs années à travers vos vertus sacerdotales et votre zèle apostolique et qui se manifeste dans votre conduite et par la maturité de votre jugement, ainsi que le souvenir de votre mérite, vous qui pendant presque quarante ans avez été attaché à la diligente et prudente administration des affaires publiques de l'Eglise, dans les services du Saint-Siège et auprès des dirigeants des Etats et des Conseils nationaux, ces deux considérations ont fait que spontanément non seulement nous avons pensé que vous seriez notre collaborateur dans l'avenir, mais que nous avons désiré que vous le soyez dans le présent quand, à la fin du mois de mars de cette année Jean, Cardinal Villot, a été enlevé à notre vie lui en qui nous avons un compagnon fidèle et compétent dans la charge de Secrétaire d'Etat. C'est surtout en vertu de ces motifs très valables et pour d'autres raisons qu'au mois d'avril nous vous avons accordé notre confiance et que nous vous avons demandé de prendre la très haute charge des affaires qui incombent à la Secrétairerie d'Etat et au Conseil pour les affaires publiques de l'Eglise. A une si grande et opportune harmonie des esprits et des projets, il ne manquait qu'une sorte de couronnement que vous a enfin heureusement apporté ces jours-ci la collation de la dignité de père cardinal. Ayant tout ceci présent à l'esprit, nous vous adressons cette lettre par laquelle, avec une joie légitime et par notre pouvoir apostolique nous vous créons Secrétaire d'Etat et nous vous nommons également Préfet du Conseil pour les Affaires publiques de l'Eglise et président de la Commission pontificale pour l'Etat de la Cité du Vatican. Nous avons toute confiance que, grâce aux dons excellents qui vous distinguent et que nous avons rappelé plus haut, vous nous apporterez un service éminent, assidu, efficace à Nous-même et au Siège apostolique pour l'expédition des affaires qui ont souvent une importance universelle. Et ceci se présente en des temps qui sont les nôtres où l'Eglise et le monde sont pressés par de nombreuses questions et difficultés, en des temps cependant où ne manquent pas non plus les motifs qui inspirent confiance et nourrissent une bonne espérance. Pour qu'enfin aucun secours humain ne vous fasse défaut — pour porter quotidiennement de si nombreuses charges et remplir de si grandes tâches — nous vous promettons de tout cœur toute la bienveillance possible, vénérable frère. Par de nombreuses prières, nous sollicitons pour vous de la providence de Dieu la lumière qui vient du ciel, une réussite durable et solide dans vos initiatives et ceci dans la joie et la consolation de l'esprit. *Du Vatican le 1er juillet 1979, première année de notre pontificat. IOANNES PAULUS II*
